

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Madame Véronique Bruyninckx
La directrice de
l'Aménagement du territoire
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 28/06/2024

N/Réf. : IXL20698_727_PU
Gest. : TS
V/Réf. : PU2024/63-35/18
Corr. : Francis Dusenge
NOVA : 09/XFD/1932651

IXELLES. Rue du Belvédère, 18
(= zone de protection de la Crèche Le Nid, située rue du Nid 9)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: placer une tente solaire
Demande de la Commune du : 31/05/2024

Avis de la CRMS

Madame La Directrice,

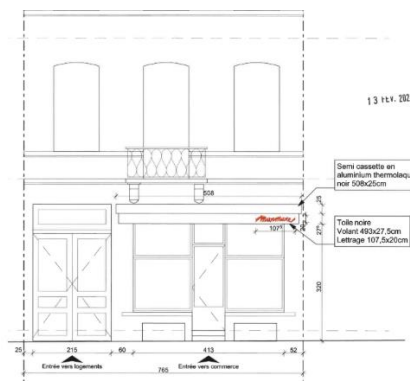
En réponse à votre courrier du 29/05/2024, reçu le 31/05/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 26/06/2024, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (@ BruGIS).



Façade avant
(photographie extraite du dossier).

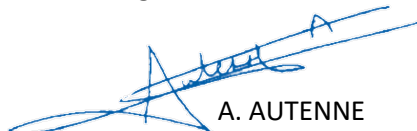


Situation projetée (document extrait du dossier).

Avis

Les transformations projetées n'auront pas d'impact sur les vues vers et depuis les biens classés à proximité et n'appellent pas de remarques d'ordre patrimonial. Comme elle l'avait déjà recommandé dans un précédent avis, la CRMS suggère que la porte cochère soit nettoyée et la façade repeinte dans une teinte blanche, conformément à la typologie néoclassique du bien.¹

Veillez agréer, Madame La Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: milleclef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; amenagementterritoire@ixelles.brussels

¹ [IXL20698_721_PU_Belvedere_18.pdf \(crms.brussels\)](#)